



Sommaire :

❖ Mot du maire	page 1
❖ Budget 2021	pages 2-3
❖ Informations utiles	pages 4-9
❖ Vie locale	pages 10-14
❖ Travaux	page 15

❖ Citoyenneté	page 16
❖ Etat civil	page 16
❖ Recette de saison	page 17
❖ Idées bricolage	pages 17-18

Mot du maire

A l'issue de ce premier trimestre 2021, l'équipe municipale a décidé des projets à mettre en place. Souhaitant toujours améliorer la qualité de vie dans le village, nous prévoyons des travaux de voirie, programmés sur les années à venir, après la rue de la Vatroie. Nous œuvrons pour le cadre de vie avec notamment la création de terrains de pétanques et l'acquisition d'autres équipements sportifs. De l'équipement pour les services techniques, sur lesquels nous pouvons toujours compter, est également prévu. Pourvu que notre élan n'ait à subir d'autres ralentissements, l'avenir nous le dira dès 2022.

En ce printemps 2021, nous devons toujours nous montrer respectueux des gestes barrières et des règles sanitaires, conséquence de la forte circulation de la Covid. Les vaccins arrivent et le port du masque est toujours obligatoire dans tout l'espace public. Dans le but d'être des acteurs d'un retour à la normale, nous avons souhaité fournir des masques pour les plus jeunes et avons également pu aider les personnes volontaires à se faire vacciner rapidement. Espérons que le plus difficile soit derrière nous désormais et que grâce à l'attention de tous, nous aurons un bel été !

Ces derniers mois, beaucoup d'interrogations ont été soulevées vis-à-vis de l'entreprise ARF. Une commission de contrôle s'est réunie récemment, ce qui a permis de trouver, enfin, l'origine des mauvaises odeurs que nous subissions depuis quelques mois. Le problème technique a pu être réglé. Cependant, les instances gouvernementales et moi-même resterons toujours vigilants quant à la composition des rejets émis. Un nouveau point de contrôle aura lieu dans le courant de cette année.

Pour terminer, je tiens à remercier Mme Cindy CORDIER, la secrétaire de mairie, pour ses bons conseils et le suivi des dossiers au service de la commune de Travecy. Elle s'envole début mai pour devenir secrétaire générale, un poste largement mérité à la vue de sa longue expérience. Souhaitons-lui bon vent !

Nous accueillerons Mme Julie DELAGE, sa remplaçante, dès le 26 avril. Nous ferons tout pour favoriser une bonne intégration. Je remercie également les commissions, le CCAJ et le CCAS qui participent activement à la vie de la commune et à son dynamisme malgré une période rendant la tâche assez compliquée.

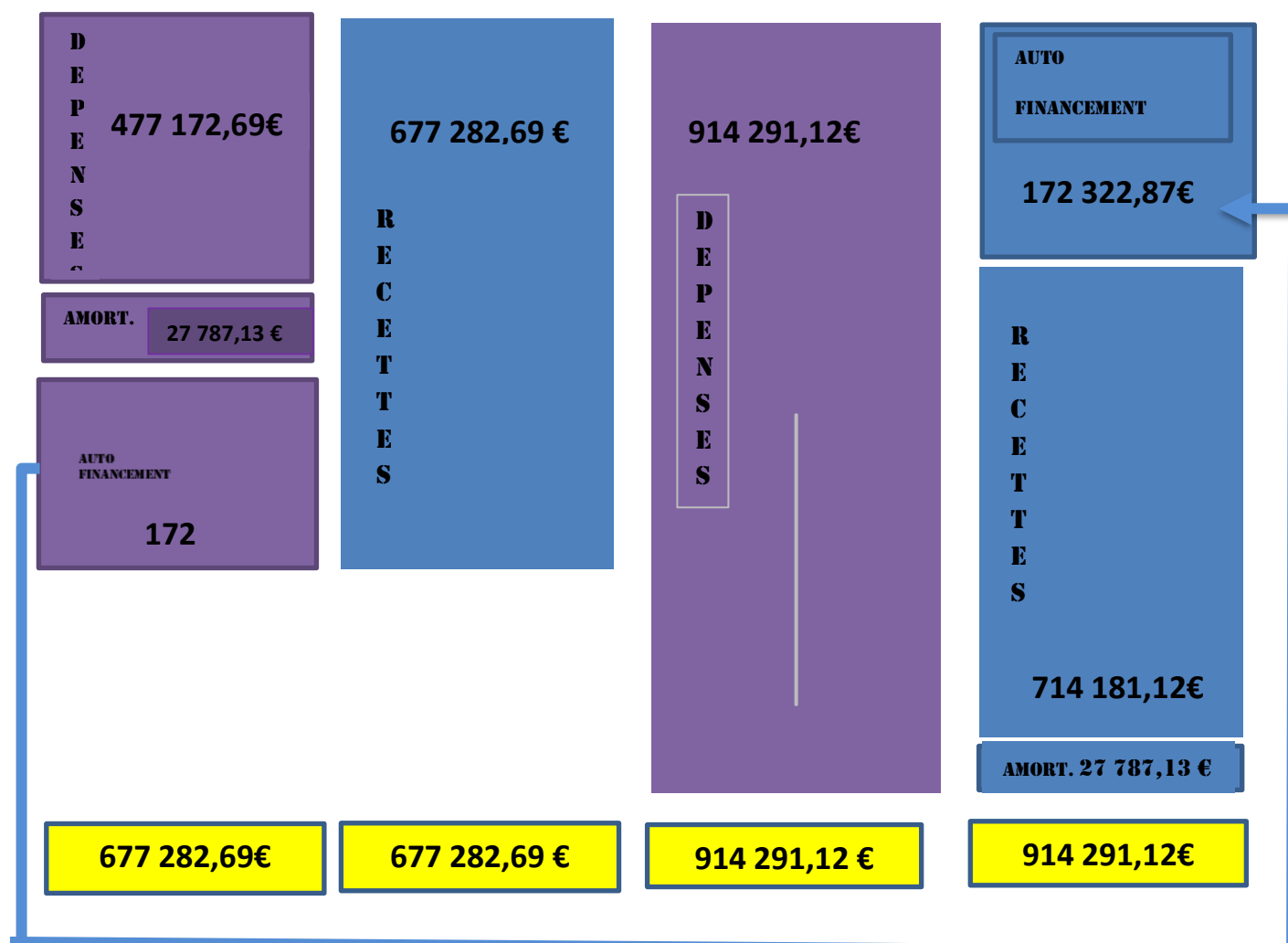
Laurent PÉNÉ

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal lors de la séance du 10 avril 2021 a adopté le budget primitif ci-dessous

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



De nouveaux projets ont été actés avec l'installation prochaine d'un défibrillateur, l'achat d'un deuxième percolateur pour la salle du Foyer Rural, la mise en conformité incendie-électricité de la mairie et de la salle du foyer rural, l'acquisition de nouvelles illuminations de Noël ainsi que des panneaux de rues, la dématérialisation du plan et des données du cimetière ... Bon nombre d'investissements ont pu bénéficier de subventions. En fonctionnement, il est prévu le nettoyage des gouttières de l'église et le changement d'un câble de commande des cloches, la réfection d'une partie du mur du cimetière ainsi que des travaux d'élague dans les plantations.

➡ **Taux d'imposition et taxes foncières :**

Les élus ont voté les taux de la taxe sur le foncier bâti et non bâti pour l'année 2021. Dans le cadre des nouvelles répartitions des taxes et en remplacement de la taxe d'habitation, la commune percevra en 2021 la part départementale de la taxe foncière sur le bâti.

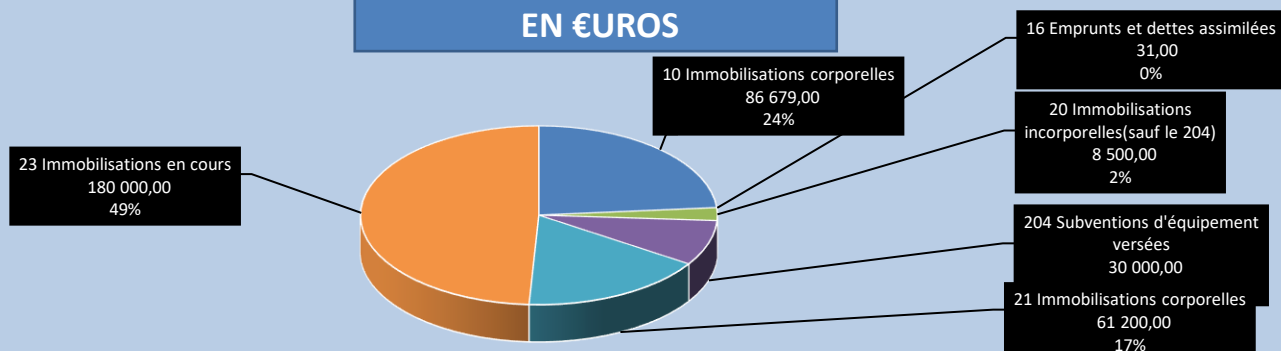
En 2020 le taux communal était de 11,87 %, en 2021 il passera donc à 43,59 % en incluant la part départementale. La taxe sur le non bâti restera inchangée à 28,67 %.

Le budget 2021 a été voté en considérant les dépenses et les recettes de fonctionnement envisagées. De ce fait, les élus ont décidé de ne pas augmenter la taxe foncière (dernière taxe soumise au vote des élus municipaux).

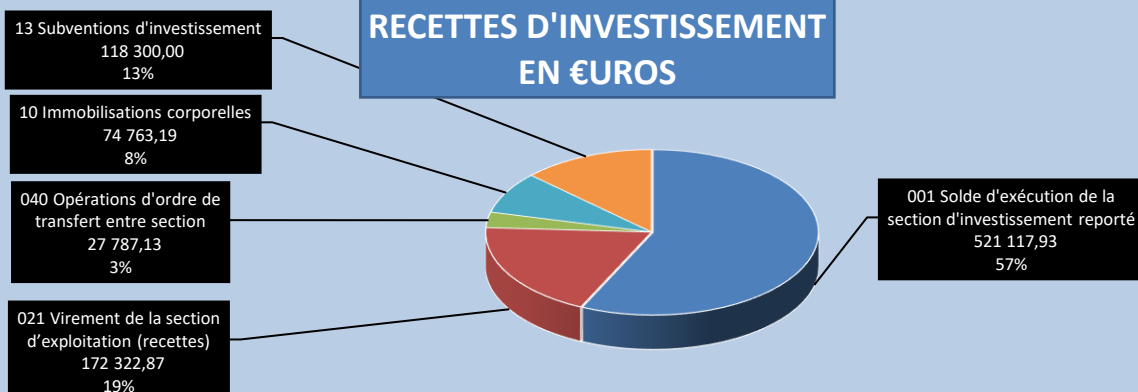
BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2021

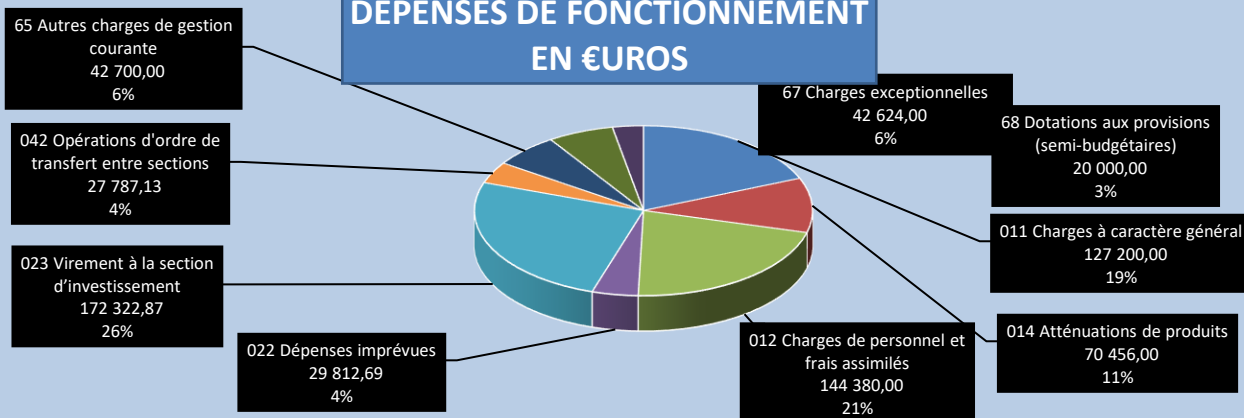
DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN €uros



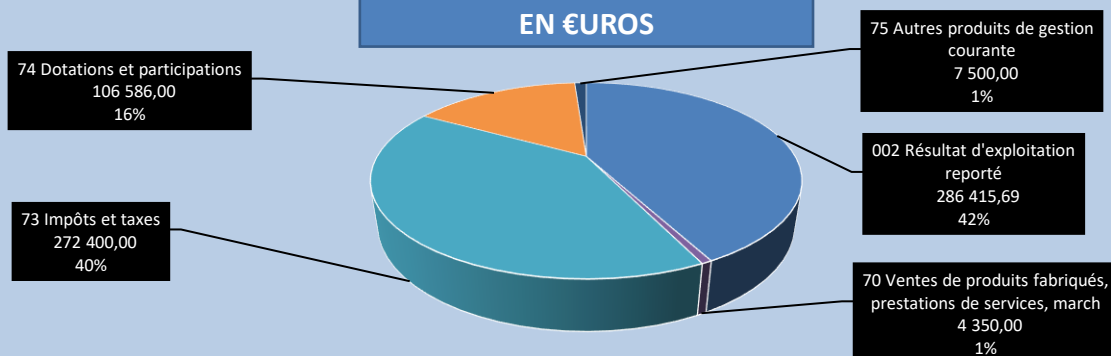
RECETTES D'INVESTISSEMENT EN €uros



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN €uros



RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN €uros





INFORMATIONS UTILES

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

adresse mail : mairie@travecy.fr

téléphone: 03 23 56 23 99

➡ Info déchèteries :

BEAUTOR : rue Moinet

TERGNIER : ZES EVOLIS, 10 rue Léonard de Vinci

CHAUNY : Chemin de l'Emploi

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre pour la déchèterie de Beautor :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h 00

Mardi mercredi vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00

Samedi 9 h 00 à 18 h 00



➡ Ramassage des déchets verts : du lundi 15 mars au vendredi 12 novembre 2021

Les déchets doivent être déposés dans **des poubelles avec un couvercle vert**, caissettes, cageots, sacs en papier ou carton facilement manipulables et ne pesant **pas plus de 10 kilos** pour les agents de collecte.

Le volume maximum collecté est de 240 litres.

Les volumes importants sont à déposer en déchèterie.

➡ Ramassage des encombrants sur rendez-vous auprès de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère au 03 23 39 94 94 ou 03 23 56 67 44 à raison d'un forfait de 10 € et limité à 2 m².

Plus d'informations au numéro vert : 0 805 035 488 ou sur le site de la CACTLF : ctlf.fr

➡ Changement emplacement bennes à verre :

À la demande de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, les bennes à verre doivent être déplacées sur un nouvel emplacement plus accessible lors de la collecte. Le parking du moulin a été retenu par les élus. La commission information vous préviendra de la date de mise en service.

➡ Recensement militaire 2021 :

Tous les jeunes garçons et filles, **nés en 2005**, doivent se faire recenser **à la mairie** dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise (se munir du livret de famille et de la carte d'identité).



➡ Inscription sur la liste électorale :

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune, vous pouvez le faire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant la date d'un scrutin.

Cette année aura lieu **l'élection des Conseillers Départementaux et Régionaux les dimanche 20 et 27 juin 2021.**

Vous avez donc jusqu'au 14 mai 2021 pour vous inscrire pour les personnes non inscrites (se présenter en mairie) ou directement en ligne sur le site du ministère de l'intérieur, rubrique : inscription liste électorale.

Deux conseillers départementaux, un homme et une femme, sont élus pour chaque canton. Au sein du Conseil Départemental, ils gèrent entre-autre : l'action sociale, les collèges, l'aménagement durable et solidaire du territoire, les routes et les modes de déplacements, la culture et le sport, les services de secours et d'incendie

➡ Passage de commerces ambulants dans la commune :

BOULANGERIE : **M. MESTIVIER** de Fargniers du mardi au dimanche de 11 h 00 à 13 h 00

BOUCHERIE : **Nicolas RENAUX** de Fargniers, le jeudi fin de matinée.



En livraison ou sur place :

BOUCHERIE : **Olivier FLOQUET – La ferme avicole du Vermandois** : 14, place Doumer à La Fère, Tél : 07 81 85 41 79, boucher producteur, direct de la ferme aux consommateurs, ouvert le jeudi après-midi, de 14 h 00 à 18 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00. Les livraisons se font le jeudi à partir de 18 h 00 et le vendredi à partir de 18 h 30. Les commandes peuvent être passées dès le lundi.

PRODUITS FRAIS, FRUITS ET LEGUMES : "**Le p'tit marché Laférois**" au 108, rue de la République à La Fère : contact au 07 66 60 30 47, sur commande ou sur place (comme un drive) et en livraison à domicile.

➡ Association « Travecy Pêche Nature » :

Pour rappel : l'association indique que les jeunes de moins de 15 ans ont la possibilité de venir pêcher **GRATUITEMENT avec une seule canne** dans le 1^{er} étang de la commune.



➡ Permanence du conciliateur de justice :

Pour vous aider dans vos différentes démarches en cas de litiges, vous pouvez solliciter l'accompagnement d'un conciliateur. Tous les mois, des permanences sont prévues près de chez vous. En avril : mairie de Saint-Gobain (ancien Trésor Public) le mardi 27 avril de 9 h 00 à 12 h 00, **uniquement** sur rendez-vous à l'adresse mail suivante : dagnicourt.conciliateur@orange.fr.

➡ Rappel :



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Afin d'être informé en temps réel, vous pouvez télécharger l'application gratuite « PanneauPocket » sur « PlayStore », « AppStore » ou « AppGallery » sur votre téléphone portable ou sur votre tablette. Il n'y a pas de compte à créer, c'est 100 % anonyme.

Soyez alerté, prévenu, informé des événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux ...

Vous recevrez les notifications de la commune en temps réel.

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur

TARIFS 2021

➡ Location de salle

	HABITANTS DE LA COMMUNE	PERSONNES EXTERIEURES
WEEK-END Du vendredi 10 h au lundi 10 h	320 €	475 €
1 week-end par an par association de Travecy	Gratuit	
1 week-end par an pour le personnel communal Location aux associations de TRAVECY	205 €	
EN SEMAINE, manifestations diverses (24 h)	200 €	315 €
Grande salle, courte durée	85 €	85 €
Petite salle, courte durée	45 €	45 €
CAUTIONS	400 € + 60 € (ménage) + 40 € (tri sélectif)	
Matériel cassé ou manquant	1 € pièce pour les couverts, les verres. 2 € par assiette, 40 € par chaise, 100 € par table ou prix coûtant des ustensiles importants ou du mobilier selon tarif catalogue en cours.	

➡ Location de matériel

La table	3,00 €
Un banc	0,50 €
Une chaise	0,15 €
La vaisselle	15,00 € <i>Gratuit pour les associations</i>
Forfait de livraison du matériel au domicile des habitants de TRAVECY	10 €
CAUTION	100 €
Vaisselle ou matériel cassés ou manquants	1 € pièce pour les couverts, les verres 2 € par assiette, 40 € par chaise/banc, 100 € par table ou prix coûtant des ustensiles importants ou du mobilier selon tarif catalogue en cours.

➡ **Location de la benne**

Dépôt de la benne pour transport de cailloux ou de sable	25 €
Dépôt de la benne pour l'enlèvement de branchages	20 €

<u>DROIT DE PLACE</u>	1 € le mètre linéaire
------------------------------	-----------------------

<u>PHOTOCOPIES</u>	Tarifs
Couleur A4	0.50 €
Noir et blanc	0.18 €

<u>COLUMBARIUM</u>	Tarifs pour une case de deux urnes
15 ans	420 €
30 ans	720 €
50 ans	1 110 €
Frais de dispersion des cendres dans le « Jardin du souvenir »	100 €

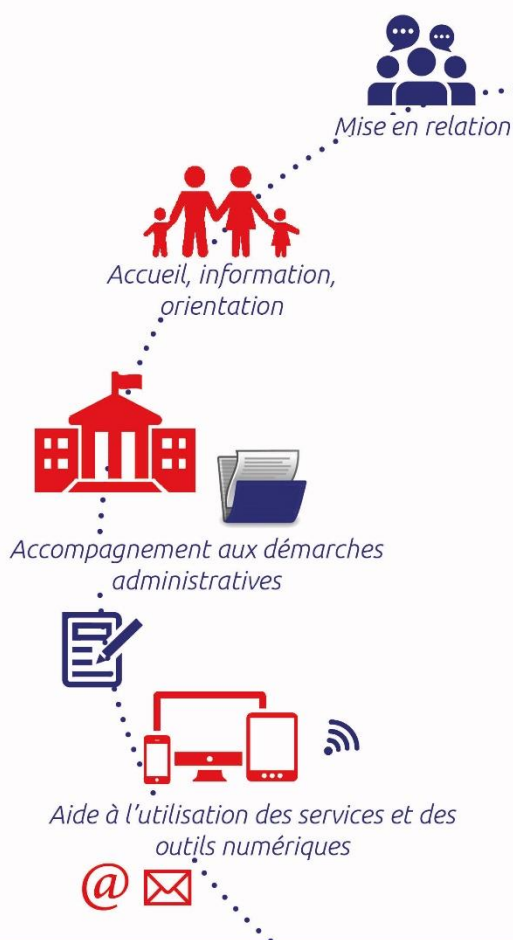
<u>CONCESSION CIMETIÈRE</u>	Tarifs
Cinquantenaire	150 €
Trentenaire	90 €

PARTICIPATION à la sortie annuelle des anciens	10 €
Participation au repas annuel des anciens dont les compagnes ou compagnons ne résident pas à Travecy	20 €



Ouverture d'un espace France **Services** à La Fère

**Un service pour vous accompagner
dans vos démarches administratives**



Ancienne trésorerie de La Fère
17 Rue Henri Martin
02800 La Fère
Email : efs-laferre@ctlf.fr
Tél : 03.23.57.76.88

A compter du 1er février 2021
Horaires d'ouverture au public :
(sans rendez-vous)
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h



Retrouvez les services de la
Communauté d'Agglomération
Chauny-Tergnier-La Fère

- Vente de cartes et abonnement de transports urbains (TACT)
- Permanences du Médiateur Santé
- Informations sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- Permanences de la plateforme Proch'emploi
- Espace Public Numérique

Organismes et administrations représentés



santé
famille
retraite
services



l'Assurance
Maladie

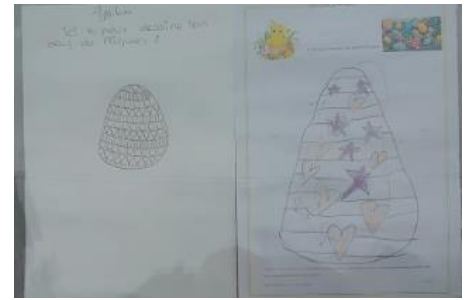


➡ Pâques :

Bravo à tous les Travecyen(ne)s qui ont répondu au questionnaire de Piou Piou



Voici un échantillon de leurs œuvres.



Pour récompenser les enfants et alimenter leurs créativité, les membres du C.C.A.J. ont livré à chacun(e) une confiserie chocolatée bien méritée.



➡ Distribution de masques aux enfants du village :

Les élus de la commune ont décidé de distribuer gratuitement des masques en tissu lavable, produits en Hauts-de-France et répondant aux normes sanitaires. Les enfants pourront en profiter dès la rentrée prochaine.

➡ Action Séniors :

Les colis de Noël ont été distribués par toute l'équipe du CCAS aux personnes de plus de 65 ans. Ce moment de convivialité a permis d'apporter douceurs et humanité malgré les restrictions sanitaires.



➡ Doyenne du village :

C'est avec un grand plaisir, au nom du Conseil Municipal, que nous avons souhaité et offert ce bouquet de fleurs à Mme MAILLARD pour ses 106 ans.



➡ Mouvements de personnes au sein de la commune :

- Election d'un(e) adjoint(e)

Lors du conseil municipal du 22 janvier 2021, **Madame Michèle DRUET** a été élue au poste de 3^{ème} adjointe. Ses délégations sont les suivantes : la gestion, l'entretien et le suivi de la location de la salle du Foyer Rural, les festivités, les commémorations, la dématérialisation de la gestion du cimetière, la communication et l'information.

Nous lui présentons toutes nos félicitations pour ces nouvelles fonctions.

- ***Demande de mutation, secrétaire de mairie***

Au mois de mai prochain, **Madame Cindy CORDIER** va rejoindre la mairie de Charmes en qualité de Secrétaire Générale. Elle aura été durant 14 années, notre plus beau sourire, toujours disponible, à l'écoute de chacun(e). Merci à elle pour son professionnalisme, son implication constante au sein de notre commune.

L'ensemble des élus et collègues lui souhaitent pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Pour celles et ceux qui souhaitent lui témoigner leur sympathie, vous pouvez déposer dans une enveloppe, votre message dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de Mme Olivia DEBRIL, et/ou participer à la cagnotte en ligne dont voici le lien « <http://www.leetchi.com/c/cadeau-pour-le-depart-de-cindy/> ».

- ***Recrutement***

Madame Julie DELAGE occupera à partir du 10 mai prochain la fonction de secrétaire de mairie. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

➡ **Présentation des agents communaux :**

La commune de Travecy emploie 2 salariés :

- **Monsieur Thierry MOREL**, depuis 32 ans
- **Monsieur Jessy PESANT**, depuis 6 ans.

Ils ont en charge l'entretien de la voirie communale, l'entretien et la mise en valeur des espaces verts et naturels ainsi que l'entretien des locaux municipaux, la réalisation de « petits » travaux, la préparation des fêtes et cérémonies et le service à la population (dépôt de benne, location de tables et chaises ...).





Bonjour à tous,

Comme vous le savez peut-être déjà, le 7 mai sera mon dernier jour en qualité de secrétaire de mairie de TRAVECY.

Il y a un peu moins de 15 ans, les élus de TRAVECY m'ont accordé leur confiance et je les en remercie.

Les mots se bousculent pour vous exprimer ce que je ressens et un mot me revient constamment : Merci !

Merci aux élus qui m'ont fait confiance depuis ces dernières années et avec qui nous avons su travailler main dans la main,

Merci à mes collègues actuels et aux anciens, pour leur collaboration, leur professionnalisme, leur gentillesse et leur amitié,

Merci aux associations, à leurs présidents et à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sans compter leur temps pour égayer la vie des travecyens,

Merci aux agriculteurs qui ont su m'expliquer et me transmettre les valeurs du terroir,

Merci aux travecyens pour leur confiance et m'avoir considérée comme l'une des leurs, moi « l'étrangère »,

Travecy m'a permis de m'accomplir professionnellement mais aussi personnellement. J'y ai beaucoup appris. De très nombreux projets ont pu voir le jour ses 15 dernières années et je suis fière d'y avoir contribué, de les avoir portés, d'avoir pu être présente pour œuvrer pour le bien du village et de ses habitants en collaboration avec les acteurs publics ou privés extérieurs.

J'y ai beaucoup de souvenirs, certains très joyeux, comme les mariages, les naissances, les constructions, les manifestations, d'autres beaucoup plus douloureux mais mon métier m'a permis de vous accompagner dans tous ces moments-là et pour tout cela merci.

Je sais que le CCAJ et le CCAS resteront dynamiques et continueront également à vous proposer des sorties et activités. Vous avez ici un tout petit diaporama des moments festifs qui ont marqué notre village, continuez à participer, c'est le plus beau des remerciements !!!

Je ne peux pas conclure sans un dernier merci pour tous les messages, les présents et les gourmandises que j'ai déjà reçus. Vos témoignages de sympathie me touchent énormément et me vont droit au cœur. Nous ne pourrions malheureusement pas nous réunir comme je l'aurais souhaité en cette période bien compliquée.

Prenez soin de vous !

Avec toute mon amitié,

CINDY

Photos des jeux intervillages, des sorties et animations du CCAS, du CCAJ, départ de Mme SUEUR, de l'opération des agriculteurs de l'Aisne.



TRAVAUX

➡ Aménagement de la rue de la Vatroie :

Les travaux d'aménagement de la rue commenceront le **26 avril 2021** pour une période de 4 mois. Un arrêté municipal déterminera la signalisation, la vitesse et le sens de circulation pendant la durée des travaux. Les riverains concernés pourront toujours accéder à leur domicile grâce à un accès par les rues adjacentes. Ils seront informés régulièrement de l'avancée des travaux et des dernières prescriptions en matière de circulation lors des différentes phases de travaux en accord avec l'entreprise Colas.

➡ Hameau de Canlers :

Un gravillonnage du trottoir du hameau a été effectué l'automne dernier afin de reboucher les trous.

➡ Mur de soutènement rue du Pommeletier :

Les travaux de stabilisation du talus sont terminés.



➡ Escaliers :

Le nettoyage des marches rejoignant la rue de la Renommée depuis la rue du Général Leclerc a été effectué pour en faciliter le passage et la visibilité des piétons.



CITOYENNETÉ

➡ Réglementation des bruits de voisinage :

Par arrêté préfectoral du 19 avril 2016, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies, et autres, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

⇒ du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

⇒ les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



➡ Taille des haies :

La coupe ou la taille des arbres, massifs ou haies, qui dépassent chez les voisins ou sur les trottoirs pouvant gêner la visibilité des automobilistes et le passage des piétons sur la voie publique est **obligatoire**. Il en est de même que l'entretien régulier des terrains (chardons, ronces ...) et l'élagage des arbres qui touchent les câbles électriques ou télécom avec risque d'arrachement pour éviter tout litige ou accident.

Pour rappel : Il est recommandé aux particuliers de ne pas tailler les haies entre le **1^{er} avril et le 31 juillet**, d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).



Dans le cadre de la conditionnalité, au titre des bonnes conditions agricoles et environnementales, le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 13/06/2013 du 17 décembre 2013, article 94, impose aux États membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ».

La France a choisi pour l'application de cette interdiction, une période allant du 1^{er} avril au 31 juillet. **La plupart des oiseaux de jardin nichent de mars à août, il est conseillé de réduire arbres et haies de septembre à février.**

➡ **Pour information :** Si vous désirez employer une personne à domicile pour des petits travaux de jardinage, vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal en utilisant le Chèque Emploi-Service Universel (CESU). Pour plus de renseignements : www.cesu.urssaf.fr.

ÉTAT CIVIL

➡ Naissances

Eléna KUSWIK née le 27 novembre 2020

Noham TAVERNIER né le 16 mars 2021





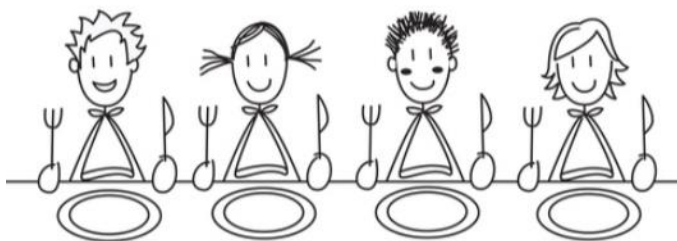
RECETTE DE SAISON

(avant-goût printanier)

On pourrait penser à une salade d'été, mais non c'est bien un plat de saison, avec des légumes d'hiver. Les journées ne sont plus aussi fraîches, on peut se laisser tenter par cette salade de carottes – panais et roquefort.

Ingrédients 4 personnes :

- ✓ 1 salade au choix
- ✓ 4 carottes
- ✓ 4 petits panais
- ✓ 4 navets
- ✓ 4 échalotes
- ✓ 4 gousses d'ail
- ✓ 100 g de Roquefort
- ✓ 1 branche de romarin effeuillé
- ✓ huile d'olive
- ✓ vinaigre balsamique
- ✓ sel, poivre



Préparation :

- ✓ Préchauffez le four à 180 °C.
- ✓ Epluchez et lavez tous les légumes. Coupez-les en morceaux réguliers
- ✓ Epluchez les échalotes et l'ail. Gardez-les entiers.
- ✓ Dans un plat à gratin huilé, disposez les légumes en évitant qu'ils se superposent. Badigeonnez-les d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau culinaire puis parsemez-les de romarin.
- ✓ Enfournez pendant 45 minutes dans le four préchauffé, en remuant régulièrement les légumes.
- ✓ Quand les légumes sont bien rôtis, retirez le plat du four et laissez-les tiédir à température ambiante.

Pendant ce temps, préparer la salade et la vinaigrette.

Emiettez le fromage Roquefort.

Répartissez les feuilles de salade dans les assiettes. Recouvrez-les avec les légumes rôtis et les miettes de Roquefort. Nappez de sauce vinaigrette.

Il ne vous reste plus qu'à déguster ce plat mitonné.

IDÉES BRICOLAGE

A la vieille du printemps, on a hâte de s'occuper du jardin, des fleurs, de préparer le potager. Voici quelques idées à faire avec des palettes.

➡ **Pour le rangement :**



➡ Pour le potager :



➡ Pour décorer le jardin :



A votre tour, de ranger, bricoler, décorer votre jardin.

